CERTIFICATION AMF

PROGRAMME DE FORMATION ET CONDITIONS DE FORMATION

INVEST'AIDE ACADEMY
SIRET : 88444071000033
Numéro Déclaration d'Activité : 84691992369
64 rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon
thinkbigeditions@gmail.com - 04 51 08 26 49

1. Public

La formation s'adresse aux professionnels souhaitant :

- Exercer en tant que CIF
- Travailler dans le secteur financier
- Ou évoluer dans des fonctions liées aux services d'investissement

2. Prérequis

- Aucune qualification préalable exigée
- Un équipement informatique (PC/Mac/tablette)
- Une connexion internet

3. Modalité d'accès

- Formation **FOAD (e-learning asynchrone)**
- Accès individuel via plateforme e-learning du partenaire **habilité**
- Accès disponible 7j/7 et 24h/24

La durée de la formation est fixée à 30 heures.

Horaires :

- La partie e-learning est accessible 7/7 et 24h/24h.
- L'assistance technique et pédagogique sont disponibles du lundi au vendredi de 9H à 17H.

Modalités d'adaptation aux publics spécifiques :

- Adaptation du rythme ou des supports en cas de difficultés d'apprentissage
- Accessibilité pour les personnes en situation de handicap
- Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez contacter le référent handicap Cyrille Chéry au 04 51 08 26 49.

Tarif :
Le prix de l'action de formation est fixé à : 250,00€ HT + TVA (0%) : 0,00 € = 250,00€ TTC

4. Objectifs de la formation et compétences visées

L'objectif de la formation est de permettre au participant d'acquérir les connaissances réglementaires, techniques et déontologiques indispensables à l'exercice des fonctions liées aux services d'investissement et de se préparer efficacement à la certification AMF, conformément aux exigences définies par l'Autorité des marchés financiers.

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Identifier le cadre institutionnel, réglementaire et les acteurs des marchés financiers afin de comprendre l'environnement professionnel dans lequel s'exercent les activités financières.
- Appliquer les règles de déontologie, de conformité et les obligations professionnelles imposées aux établissements financiers afin de sécuriser les pratiques et respecter les exigences réglementaires.

- Identifier les règles relatives à la lutte contre le blanchiment, le financement du terrorisme et les abus de marché afin de contribuer à la sécurité financière et à l'intégrité des marchés.
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques dans la relation client, notamment en matière d'information, de conseil, de protection des investisseurs et de traitement des réclamations.
- Analyser les caractéristiques, le fonctionnement et les risques des principaux instruments financiers afin d'orienter correctement les clients et mesurer les risques associés aux placements.
- Comprendre les principes de la gestion collective et de la gestion pour compte de tiers afin d'identifier les différents modes de gestion et leurs spécificités.
- Identifier les obligations réglementaires liées à la commercialisation des produits financiers afin d'assurer une distribution conforme aux exigences légales et déontologiques.
- Évaluer les connaissances acquises à travers des quiz, examens blancs et mises en situation afin de mesurer sa progression et renforcer sa préparation à l'examen AMF.
- Mobiliser les connaissances techniques et réglementaires acquises afin de réussir l'examen de certification AMF dans des conditions proches de l'épreuve officielle.

Objectifs opérationnels (ce sont les comportements attendus ou les savoir-faire concrets que le participant doit pouvoir mettre en œuvre dans un contexte professionnel réel.) :

À l'issue de la formation, le participant devra être capable de :

- Appliquer les règles encadrant les services d'investissement
- Identifier et analyser les risques financiers
- Adopter une posture conforme aux obligations réglementaires
- Répondre aux exigences de conformité et de protection client
- S'entraîner efficacement à l'examen AMF
- Gérer son temps et ses réponses en situation d'examen

5. Contenu

Formation en distanciel de 30 heures comprenant :

CERTIFICATION AMF

- Une vidéo explicative du parcours qui permettra à tous les participants de prendre la mesure du travail qu'il faudra accomplir pour passer la certification externe.
- 12 chapitres du référentiel, décomposés officiellement par l'AMF en 54 sous-thèmes
- 54 modules de formation à distance (1 par sous-thème). Chaque module contient une à deux vidéos de cours, complétées par leurs fiches techniques et des fiches d'approfondissement.
- Chaque sous-thème se termine par un quiz de validation pour valider les connaissances acquises et mesurer la montée en compétences (description des thèmes en annexe).
- Un "livret AMF" regroupant l'ensemble des fiches techniques.
- Un accès àl'intégralité des questions de la base commune, environ 2 000 questions sur les 12 chapitres de l'AMF.
- Un module examen blanc permettant à l'apprenant de s'entraîner à l'examen final. Le nombre d'examens blancs est illimité.
- 2 passages de l'examen final

CERTIFICATION AMF

Chapitre 1 : Le cadre institutionnel et réglementaire français, européen et international

1.1 Le cadre de tutelle français

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

1.2.1 L'architecture européenne de la régulation

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

1.2.2 L'architecture internationale de la régulation

- 1 vidéo
- 1 fiche technique
- 1 fiche « Question à l'expert »

1.3 Les acteurs de l'intermédiation et de la distribution des instruments financiers

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

1.5.1 La politique économique et monétaire, le rôle de la BCE

- 1 vidéo
- 1 fiche technique
- 1 fiche « Question à l'expert »

1.5.2 Marchés internationaux de capitaux et leurs risques

- 1 vidéo
- 1 fiche technique
- 1 fiche « Question à l'expert »

1.8 Le cadre juridique général des services d'investissement

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

CERTIFICATION AMF

Chapitre 2 : La déontologie, la conformité et l'organisation déontologique des établissements

2.1 Les principales règles de bonne conduite

- 1 vidéo
- 1 fiche technique
- 1 fiche « Question à l'expert »

2.2 L'organisation de la déontologie

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

2.3 Le traitement des réclamations des clients

- 1 vidéo
- 1 fiche technique
- 1 fiche « Question à l'expert »

Chapitre 3 : Sécurité financière : lutte contre le blanchiment, le terrorisme et la corruption

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

Chapitre 4 : Réglementation abus de marché

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

Chapitre 5 : Commercialisation d'instruments financiers, démarchage, vente à distance et conseil du client

5.1 Les obligations des producteurs et distributeurs d'instruments financiers

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

5.2 Prospectus et documents d'information

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

Chapitre 6: La relation avec les clients et leur information

6.1.1 Le profilage et la classification des clients

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

6.1.2 Les obligations professionnelles des PSI en matière de données personnelles

- 1 vidéo
- 1 fiche technique
- 1 fiche « Question à l'expert »

6.2 Les informations à donner aux clients

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

6.3 Obligation d'agir au mieux des intérêts du client

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

6.4 La politique d'exécution des ordres

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

6.5 Les frais et les commissions

- 1 vidéo
- 1 fiche technique
- 1 fiche « Question à l'expert »

6.6 Le contrat

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

6.7 L'insolvabilité et la faillite du client

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

6.8 La protection du client et de ses avoirs

- 1 vidéo
- 1 fiche technique
- 1 fiche « Question à l'expert »

6.9 Mesures renforcées sur produits à haut risque

- 1 vidéo
- 1 fiche technique
- 1 fiche « Question à l'expert »

Chapitre 7 : Instruments financiers, crypto-actifs et leurs risques

7.1 Les risques associés aux instruments financiers

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

7.2 Les actions

- 1 vidéo
- 1 fiche technique
- 1 fiche « Question à l'expert »

7.3 Les obligations

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

7.4 Les titres de créances négociables et les instruments du marché monétaire

- 1 vidéo
- 1 fiche technique

- 1 fiche « Question à l'expert »

7.5 Les titres hybrides / composés

- 1 vidéo
- 1 fiche technique
- 1 fiche « Question à l'expert »

7.6 Les produits substituables

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

7.7 Les principaux produits dérivés : futures, options, swaps

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

7.8 Les OPC

- 1 vidéo
- 1 fiche technique
- 1 fiche « Question à l'expert »

7.9 Les biens divers et leur intermédiation

- 1 vidéo
- 1 fiche technique
- 1 fiche « Question à l'expert »

7.10 Les crypto-actifs

- 1 vidéo
- 1 fiche technique

Chapitre 8 : Gestion collective/gestion pour compte de tiers

8.1 Les acteurs du métier de la gestion pour compte de tiers

- 1 vidéo
- 1 fiche technique
- 1 fiche « Question à l'expert »

8.2.1 Les fondamentaux de la gestion d'actifs

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

8.2.2 Mesures de performances des fonds et facteurs des risques

- 1 vidéo
- 1 fiche technique
- 1 fiche « Question à l'expert »

8.4 Le cadre réglementaire applicable à la gestion sous mandat et la gestion collective

- 1 vidéo
- 1 fiche technique
- 1 fiche « Question à l'expert »

8.5 Les instruments de la gestion collective et la typologie des OPC

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

8.6 Les différents types de gestion

- 1 vidéo
- 1 fiche technique
- 1 fiche « Question à l'expert »

8.7 Finance durable, verte et solidaire

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

Chapitre 9 : Le fonctionnement et l'organisation des marchés

9.1 Les lieux d'exécution des ordres sur valeurs mobilières et les services associés

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

9.2 La typologie des ordres sur les marchés

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

9.3 Les obligations de transparence pré et post négociation

- 1 vidéo
- 1 fiche technique
- 1 fiche « Question à l'expert »

9.4 Les participants aux marchés de valeurs mobilières

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques
- 1 fiche « Question à l'expert »

9.5 Les sources de données de marché

- 1 vidéo
- 1 fiche technique
- 1 fiche « Question à l'expert »

Chapitre10: Le post-marché, back office

10.1 Les acteurs du post-marché

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques

10.2 L'organisation des activités de post-marché

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques

Chapitre11 : Les émissions et les opérations surtitres

11.1 Le marché primaire

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques

11.2 Les opérations sur titres

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques

Chapitre12 :Bases comptables et financières

12.1 Les bases d'analyse financière des entreprises et des groupes

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques

12.2 Les obligations d'information financière

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques

12.3 La fiscalité des particuliers

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques

12.4 La fiscalité des sociétés

- 2 vidéos
- 2 fiches techniques

Examens blancs

- Accès illimité aux examens blancs
- Mise en situation dans les conditions réelles de l'examen AMF

6. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, sont les suivantes :

Pendant la formation :

- Quiz par module
- Exercices d'entraînement
- Suivi de progression sur plateforme
- Base de 2 000 questions

Final :

- Examen AMF (120 questions)
- Score minimum : **80 %**
- 2 passages possibles
- Résultat immédiat

Type d'évaluation :
L'examen se déroule sur la plateforme technique développée par notre partenaire, pour les activités de formation et de certification en ligne.

Les apprenants ont droit à 1 examen et 1 examen de rattrapage.

Les questions sont tirées aléatoirement au sein de la base commune pour chaque session d'examen et sont différentes pour chaque candidat.

A l'issue de l'examen, le résultat de l'examen est communiqué sur PC à l'apprenant (réussite/échec), avec le score global aux questions A et C, et les scores pour chaque sous-thème.
Le résultat est ensuite communiqué par e-mail à l'apprenant . Puis une attestation de réussite sous format électronique lui est adressée.

Passage de l'examen en ligne :
Cette modalité, conçue dans le respect des règles de passage d'examen, offre aux participants disposant des moyens logistiques nécessaires, la possibilité de passer l'examen certifié par l'AMF en ligne.

Dans ce cadre, le passage de l'examen se déroule :

- Sur la plateforme de notre partenaire. Les candidats doivent être équipés de postes informatiques (Webcam , micro) permettant l'accès à la plateforme d'examen sous la surveillance d'un salarié ou d'une personne mandatée par notre partenaire.

7. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- ***Suivi de l'exécution :***
 - Relevé de connexions, signé par un représentant de l'organisme de formation indiquant :
 - La date de l'action et les heures de début et de fin d'utilisation du

programme
- La dénomination du ou des modules suivis.

- Suivi des modules complétés
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

- ***Appréciation des résultats :***
 - Recueil individuel des attentes du stagiaire
 - Évaluation continue durant la session
 - Remise d'une attestation de fin de formation
 - Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

8. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

Modalités pédagogiques :

- Vidéo learning
- Micro-modules pédagogiques
- Fiches techniques synthétiques
- Quiz interactifs
- Examens blancs
- Autoformation guidée

Informations complémentaires sur l'action de formation

- Formation asynchrone, réalisée à distance via plateforme e-learning
- Mise à disposition d'une assistance technique et pédagogique, par visio-conférence, téléphone et mail, pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours : mail : contact**@invest-aide.fr** – Tel : **04 51 08 26 49**

Référent pédagogique et formateur :

La formation est placée sous la responsabilité pédagogique d'INVEST'AIDE ACADEMY, avec appui du partenaire pour le dispositif digital et la certification AMF.